

Goldsmiths Research Online

*Goldsmiths Research Online (GRO)
is the institutional research repository for
Goldsmiths, University of London*

Citation

Canova-Green, Marie-Claude. 2015. D'une interpretation l'autre. Les entrees provencales de Louis XIII a l'automne 1622 et leurs relations. In: Pierre Zoberman, ed. Interpretation in/of the Seventeenth Century. Cambridge Scholars Publishing, pp. 15-28. ISBN 978-1-4438-7180-8 [Book Section]

Persistent URL

<https://research.gold.ac.uk/id/eprint/19527/>

Versions

The version presented here may differ from the published, performed or presented work. Please go to the persistent GRO record above for more information.

If you believe that any material held in the repository infringes copyright law, please contact the Repository Team at Goldsmiths, University of London via the following email address: gro@gold.ac.uk.

The item will be removed from the repository while any claim is being investigated. For more information, please contact the GRO team: gro@gold.ac.uk

CHAPTER

D'UNE INTERPRÉTATION L'AUTRE :

les entrées provençales de Louis XIII à l'automne 1622 et leurs relations

Dans la langue de tous les jours, interpréter, c'est expliquer ce qui est obscur, le rendre clair. C'est aussi lui donner un sens. Pour **E.D. Hirsch**, l'interprétation, au sens de *subtilitas explicandi*, c'est-à-dire d'explication du sens, succède à l'opération préalable de compréhension, ou *subtilitas intelligendi*¹. Tandis que la première construit silencieusement un sens, la seconde fait connaître ce sens, en rend compte de manière quasi « volubile »². Mais il ne peut s'agir dans l'un et l'autre cas que de suppositions, de conjectures, qui n'ont en fait pour toute validité que d'être les plus réceptives au texte et surtout les plus plausibles de toutes celles susceptibles d'être faites.

Ce qui est vrai des textes contemporains, l'est *a fortiori* des textes du passé, qu'ils soient littéraires ou non. Mais le critère de plausibilité demande alors, pour être appliqué, l'acquisition de tout un ensemble de données culturelles, permettant la mise en contexte de ces textes et la construction de leur sens. Or, loin d'être la résultante d'un jugement, d'une évaluation sur la base de critères précis, tel celui de pertinence, ce sens apparaît bien souvent au contraire comme prédéterminé par ce que nous croyons savoir du modèle générique utilisé, de son système de conventions et aussi de son optique « idéologique »³. Dans le cas de documents à valeur historique, il l'est aussi par ce que nous croyons savoir des faits qu'ils relatent et dont pourtant ils ne sont eux-mêmes déjà qu'une interprétation, qui en médiatise la connaissance. L'histoire, en effet, n'est jamais qu'une « histoire-pour », comme l'a écrit **Claude Lévi-Strauss** dans *La Pensée sauvage*⁴ avec tout ce que cela suppose d'explication autant partielle que partielle.

L'entrée royale et sa relation pendant tout le premier XVII^e siècle sont un bon exemple de cette superposition ou « tour de Babel » des interprétations⁵. C'est que non seulement l'entrée joue de la polysémie et de l'ambiguïté de l'image pour dire, tout en le masquant, un sens que la relation se chargera par la suite d'expliquer, la relation elle-même cherche moins en fait à expliquer ce sens qu'à en jouer pour le faire entrer dans des constructions tendancieuses au service d'intérêts opposés. Si l'entrée demande bien à être interprétée, il ne saurait y avoir toutefois de lecture naïve de la relation qui en est faite, car l'interprétation qui y est proposée de l'entrée demande elle aussi à être interprétée. Se pose alors la question de l'accessibilité même du sens, dont la saisie passe inévitablement par toute une série de prismes interprétatifs, susceptibles non seulement de le déformer, mais encore de faire obstacle même à sa compréhension.

Une « version officielle d'une fête du pouvoir »

L'une des quatre principales cérémonies de la monarchie sous l'Ancien Régime⁶, l'entrée royale est ce rituel qui met en scène et solennise le pacte unissant la ville et son roi, mais où l'exaltation de la personne royale et les marques explicites de soumission de la ville ont fini par l'emporter sur la reconnaissance par le monarque des libertés et des privilèges municipaux. Spectacle d'une communauté unie dans son rapport à lui, l'entrée est aussi un chant à la gloire du roi, où la louange ne se dit le plus souvent que sous le couvert de l'allégorie, reconnue par les contemporains comme seule à même de dire la vérité du pouvoir royal. Ainsi s'explique l'omniprésence dans la décoration d'emblèmes, devises et autres figures énigmatiques, de portraits mythologiques ou allégoriques⁷, d'allusions diverses enfin jouant sur la polysémie des signes et des représentations, et qui demandent à être décodés, interprétés par les spectateurs de l'entrée. Voile qui révèle une vérité cachée plus qu'il ne la dissimule, l'allégorie est avant tout un codage qui sert à rendre l'événement évoqué, en l'occurrence l'action royale, de manière à la fois plus « frappante » et plus « sensible »⁸, voire plus « intelligible ». En effet, pour **César de Grand-Pré**,

[L]a raison pour laquelle ils [les Anciens] ont caché ces mystères, a été de crainte de rendre trop communs les secrets dont ils vouloient seuls avoir la connoissance. Ce n'est pas nostre dessein d'en faire de mesme, puisque par nos exercices et les gentilles actions [...] nous taschons de les rendre *intelligibles*⁹.

Dire ainsi la victoire de **Louis XIII** sur les protestants révoltés par le biais d'épisodes mythologiques bien connus, comme le triomphe de **Persée** sur le monstre marin ou de **Bellérophon** sur la chimère, comme ce fut le cas à **Arles**, le

30 octobre 1622, c'est non seulement flatter le goût du peuple pour les images, ainsi que le reconnaît le père **Ménéstrier**,

souvent sous des allegories ingenieuses on represente les evenemens qui font le bon-heur de l'Etat, pour en faire goûter aux peuples toutes les douceurs, sous les apparences du plaisir & du divertissement qui les leur rendent plus sensibles¹⁰,

c'est aussi faire comprendre toute la grandeur de l'action royale.

Aussi l'entrée est-elle un texte ouvert à tous les déchiffrements, à toutes les lectures, des plus érudites et des plus compétentes aux plus naïves, comme ont pu l'être celles des petites gens massés sur le parcours du cortège. Non seulement ceux-ci, parce qu'ils occupent une position immobile de spectateur, n'ont eu de l'entrée qu'une perspective spatialement limitée¹¹ ; à la différence des élites urbaines, qui ont commandité l'entrée ou participent au cortège, ils n'ont pas non plus les connaissances nécessaires—ils ne parlent notamment pas latin—pour comprendre certains des discours ou compliments de bienvenue et déchiffrer les inscriptions savantes des architectures éphémères. Sans compter toutes les lectures ignorantes, voire malveillantes, que peuvent faire les exclus de l'entrée et qui « déchire[nt] » non seulement la vérité mais « l'honneur » de la ville et du monarque en voulant faire passer toutes sortes de « chimeres [...] pour veritez tres-asseurees »¹².

Aussi, pour séparer les légitimes des non légitimes, pour faire la part du vrai et du faux, et pour que soit compris le sens du message, car c'est bien de message qu'il s'agit, les autorités municipales, encouragées du reste par le pouvoir¹³, font publier, dans des délais plus ou moins rapides, une relation des faits « autorisée », le plus souvent écrite par le concepteur même du programme de l'entrée, historien ou père jésuite de son état. L'auteur de la relation de l'entrée de **Louis XIII** dans **Lyon**, le 11 décembre 1622, oppose ainsi son propre récit véridique, ou plutôt « véritable », à ces

petits livrets & papiers volans, dans lesquels certaines personnes, mal informees de la verité, avoient couché leurs conceptions fantastiques, plustost que chose seulement approchante de ce qui s'estoit faict¹⁴,

au premier rang desquelles figure l'auteur du huitième tome du *Mercur françois*, « abusé par le bruit commun »¹⁵. « [V]ersion officielle d'une fête du pouvoir »¹⁶, comme l'a écrit **Christian Jouhaud**, la relation publiée se veut alors la bonne interprétation, celle conforme à l'intention préalable et, par là, la seule légitime. Car il ne s'agit pas seulement de donner une description complète, souvent illustrée, des diverses architectures éphémères avec toutes leurs décorations et inscriptions, ainsi qu'un récit lui aussi complet des différents moments de l'entrée, par opposition aux comptes rendus forcément partiels des spectateurs qui n'ont pu voir qu'une partie de l'entrée et de son décor ; il s'agit aussi de révéler la subtilité, la cohérence d'ensemble du programme¹⁷, et partant d'en infléchir la compréhension. La description est déjà une explication, une tentative pour donner la vérité de l'événement¹⁸. Mais cette vérité est, bien sûr, une vérité passée au prisme d'une vision, celle que le pouvoir entend diffuser de lui-même. La bonne interprétation est une construction « idéologique » du sens de l'entrée.

Cette finalité prend souvent le pas sur l'intention affichée par les auteurs des relations de « représenter véritablement les choses »¹⁹, de « raconte[r] fidèlement ce qui s'est passé en l'entree »²⁰, dans un récit présenté comme « tout simple & cru »²¹ pour garantie de sa véracité. En effet, ce qui importe c'est peut-être moins en définitive de raconter tout ce qui s'est passé, que de dire la vérité royale, l'authenticité des vertus du prince, au premier rang desquelles figurent sa justice et sa clémence, son amour du peuple et du bien public, entendons le bien-fondé de sa politique de répression souvent impitoyable des soulèvements protestants et des prises d'armes des Grands. Tout comme il importe de mettre en évidence l'unité et l'union du royaume autour de son roi, immédiatement sensibles dans la représentation que la ville en liesse donne d'elle-même, le peuple criant ses *vivats* sur le passage de **Louis XIII**, tandis que carillonnent les cloches des églises et que les représentants des corps constitués défilent en bon ordre à sa suite dans les rues :

[I] sembloit qu'**Arles** eut depeuplé la Province pour ceste feste : la magnificence paroissoit en la pompe, & l'amour en la voix du peuple qui crioit sans cesse, Vive le Roy. [...] L'on n'entendoit que, Vive le Roy LOYS, par tout, & bref toute la ville estoit aux plus chauds bouillons de la joye²².

Mensonges et polémiques

Certes, il s'agit aussi en même temps de mettre en évidence le savoir des concepteurs comme la promptitude et l'habileté des artistes et des artisans à exécuter leurs directives, tout en faisant valoir la participation financière ou autre des notables à l'entrée. Mais ne s'agit-il pas également pour la ville, qui reçoit le roi avec faste et surtout marque son empressement et sa joie à le faire, de porter témoignage de sa fidélité et de sa loyauté à la Couronne et, par là, de se dissocier des villes protestantes révoltées, **Montauban**, **Nîmes** et surtout **Montpellier**, qui vient d'être prise ? Le *Discours abrégé* de l'entrée de **Louis XIII** dans **Marseille**, le 7 novembre 1622, rappelle ainsi continuellement que « comme vraye et naturele francoie », la ville « n'a jamais manqué de devoir et d'affection envers son prince », qu'elle « a toujours les fleurs de lys empreints au centre et au milieu de son cœur »²³, et qu'enfin

le peuple marseillais [...] c'est [sic] toujours exempté des marques de l'inconstance et de l'infidélité et contenu dans les bornes du devoir et de l'obéissance²⁴.

Or l'histoire récente de la cité phocéenne, qui jouit d'un statut particulier depuis les « chapitres de paix » accordés à la ville par le **comte de Provence** en 1257 et garantis par les rois de France, révèle bien plutôt des velléités répétées d'autonomie, pour ne pas dire d'indépendance, et une fidélité souvent douteuse à l'égard de la couronne française, même si la ville n'a pas bougé pendant les derniers troubles²⁵.

Même protestation sous la plume de **Galaup de Chasteuil**, l'auteur du *Discours sur les arcs triomphaux* de l'entrée d'**Aix-en-Provence**, qui eut lieu quelques jours avant celle de **Marseille**, le 3 novembre 1622. Mais le but recherché n'est pas tout à fait le même ici. En effet, par l'assurance de la fidélité inébranlable de la ville, **Chasteuil** cherche moins, semble-t-il, à se démarquer du dernier soulèvement protestant en **Languedoc** qu'à rappeler la faiblesse ou les trahisons de **Marseille**, qu'une sourde rivalité oppose à **Aix**. En explicitant les allusions à l'histoire de la **Provence** contenues dans les tableaux et autres décorations des architectures éphémères de l'entrée²⁶, en formulant les non-dits de la représentation, dont il assure ainsi la plus large diffusion possible auprès du public, le discours de l'entrée sert en quelque sorte, sous le couvert de l'éloge du prince, à désigner **Marseille** à la vindicte publique. Rétive à l'autorité du roi de France, celle-ci tranche sur sa voisine, montrée, elle, comme ville exemplaire, modèle de loyalisme et de fidélité. Le sens qui se construit au fil des pages de la relation est un sens polémique, où se lisent des rivalités de prestige et de pouvoir entre villes concurrentes, jalouses de leur identité²⁷, et la position partisane d'historiens et autres érudits attachés à leur ville natale et défenseurs des intérêts locaux. Le récit est dès lors moins une explication de l'événement, l'éclaircissement de son sens, que le détournement de l'intention première affichée par le discours de se consacrer à « l'éternité de [l]a gloire » du roi²⁸, non seulement pour faire l'éloge de la ville elle-même, j'y reviendrai, mais aussi pour déconstruire le discours de fidélité et d'obéissance tenu par les autres villes, dont est mis en lumière l'écart par rapport à la réalité des faits. Il est une construction interprétative qui montre jusqu'à quel point l'interprétation qui est donnée de l'événement peut servir d'écran à sa compréhension et subvertir le sens ordinairement attaché à la relation comme genre de l'*encomium* monarchique.

Ces sous-entendus de la relation, sans doute immédiatement perceptibles pour tout lecteur aixois du premier XVII^e siècle, risquent toutefois de n'être guère accessibles à des lecteurs modernes, peu au fait en général de ces controverses locales. Aussi demandent-ils pour être compris qu'il soit procédé à une double opération. D'un côté, il s'agit en effet d'intégrer l'événement singulier que narre la relation, à savoir l'entrée de **Louis XIII** dans telle ou telle ville, dans un ensemble historique plus large, celui de l'histoire de la **Provence**, de l'autre de le rapporter à un faisceau d'autres faits jugés pertinents. C'est cette opération que **W.H. Walsh** résume par le terme de « *colligation* »²⁹, au sens de « procédure consistant à expliquer un événement en traçant ses rapports intrinsèques à d'autres événements et en le localisant dans son contexte historique approprié »³⁰. Ce genre d'explication se justifie tout particulièrement lorsqu'une intention, un objectif, une politique trouvent à s'exprimer dans une série d'actions, reliées entre elles dans la série en question, telle la suite d'entrées solennelles qu'**Arles**, **Aix** et **Marseille** organisent pour obtempérer à la volonté de **Louis XIII**, qui vient de faire une entrée en armes dans **Montpellier** et qui s'attend à une démonstration d'obéissance et de fidélité de la part de ses « bonnes villes » provençales. L'entrée solennelle lui sert ainsi à mailler les villes traversées dans une sorte de réseau dont le but est de renforcer son autorité comme de faire avancer son œuvre de pacification du royaume.

Les non-dits de la relation

Mais si la relation de l'entrée est interprétation, si sa visée première est de tirer, sinon de manipuler, le sens de l'événement raconté, si elle est « volubile », comme le veut **E.D. Hirsch**, elle n'en passe pas moins sous silence un certain nombre de détails, et notamment ces « hoquets » de la célébration qu'a étudiés **Daniel Vaillancourt** à propos de l'entrée de **Marie de Médicis** dans **Marseille** en 1600³¹. Ne sont ainsi que très rarement mentionnés les dégâts ou les retards causés par les intempéries, et notamment le fort mistral qui menace à **Arles** de renverser les architectures éphémères érigées pour la circonstance³², les disputes de préséance entre les corps qui défilent ou tout autre incident majeur de la cérémonie. La « version officielle » de l'entrée dit aussi ce qu'aurait dû être l'entrée, « dans un idéal de fonctionnement, de déroulement et de compréhension »³³. Elle est ce qui doit faire et fait effectivement de l'entrée une fête politique réussie. Aussi l'officier municipal chargé de la relation de l'entrée marseillaise ne dit-il rien du détail du cérémonial de la présentation des clés de la ville et du cahier des privilèges au roi. Certes le *Discours abrégé* de l'entrée de **Louis XIII** n'est pas composé en vue d'une publication, mais tout simplement comme mémoire destiné à être archivé par la ville. Il n'en reste pas moins qu'il tait ce que ce moment de l'entrée a pu avoir d'humiliant pour le monarque : en effet c'est coincé dans le ravelin entre les deux guichets de la porte Réale que, comme **François I^{er}** et **Charles IX** avant lui, **Louis XIII** a dû reconnaître les prérogatives de la ville. Et cela sous le regard, pour ainsi dire, de **Pierre de Libertat**, considéré comme le « libérateur » de la cité phocéenne pour en avoir assassiné le dictateur en 1596, et dont la statue érigée à l'endroit même porte sur son socle l'inscription insolente *Libertas sic datus urbi*. On en

donnera pour preuve une lettre adressée en 1660 par le **chevalier de Clerville** au **cardinal Mazarin** peu après l'entrée du **duc de Mercœur** dans la ville frondeuse :

Son Altesse a fait incontinent après mon retour en cette ville travailler à la démolition de cette orgueilleuse porte qui faisait jurer les Roys entre deux guichets et qui a si fièrement porté, huit ans durant, cette inscription scandaleuse qu'on a fait oster depuis huit jours [les Marseillais avaient fait apposer au-dessus d'un buste de **Louis XIV** cette devise : *sub cujus imperio summa libertas*].³⁴

Même silence aussi sur l'incident survenu à l'entrée de la ville, lorsqu'un individu armé d'une grande pertuisane fit mine de vouloir monter sur l'estrade où se trouvait le roi, et que **M^e Ravat**, le notaire d'**Auriol**, est le seul à mentionner (et pour cause) dans son journal :

[...] noble **François de la Ceppede de Cassin**, dict le Cadet de Peipin, [...] se voulust avancer et aproucher de monter au dict teatre et au bout des degres d'icelluy avec une grande pertuisane qu'il advoit aux mains. A la verite, il feust grandement repousse par les susdictes gardes par deux ou trois fois, et sy ne feust l'adistance dudit **sieur de Nans**, quy s'en donna garde, ils l'auroient tue, et feust contraint tout promptement se absenter et obster dela.³⁵

Ces lectures individuelles, non autorisées, des journaux ou correspondances privés, que stigmatisent les relations officielles sont-elles alors vraiment de « fausses pistes »³⁶ susceptibles, comme le veut **Christian Jouhaud**, d'égarer le public, à l'instar de ces « conceptions fantastiques », de ces récits « mal informés de la vérité » et autres « chimères », contre lesquels s'élève l'auteur du *Soleil au signe du Lyon*³⁷ ? Ne permettraient-elles pas plutôt de se faire une idée plus juste de ce qui s'est réellement passé ? Moins dépendants des autorités municipales, moins proches du pouvoir, comme moins liés par les présupposés de l'*encomium*, ces récits personnels seraient des lectures libres, encore que subjectives, de l'événement. Alors que le livre de l'entrée, lui, parce qu'il est officiel et partant une forme de la littérature d'éloge, marquée, de surcroît, au sceau d'une certaine « propagande »³⁸, ne proposerait qu'une interprétation politiquement correcte, et partant tendancieuse de l'entrée.

Un manifeste en faveur du particularisme

Mais est-ce bien sûr ? Ne sommes-nous pas, nous aussi, lecteurs modernes, coupables d'un *a priori* de l'interprétation ? En effet, le fait justement que ce type de texte relève du genre encomiastique et qu'il obéit à des conventions déterminant le choix et le traitement des thèmes et des figures topiques, de même que le recours aux multiples comparaisons et hyperboles du style élevé, nous oblige à une certaine lecture de la relation, à n'y voir par exemple qu'un éloge du monarque et de ses vertus, une glorification de son action et de sa politique, bref à lui donner une dimension propagandiste qui peut nous aveugler sur ses autres dimensions. Si toute interprétation est bien au départ une supposition, cette supposition est ici informée par l'idée que le lecteur se fait du genre auquel la relation appartient et cela même avant qu'elle ne soit lue. D'autre part notre lecture n'est-elle pas aussi conditionnée, et notre interprétation du texte prédéterminée par l'interprétation qu'ont donnée du livre de l'entrée certaines études remarquables et, notamment, celle de **Christian Jouhaud** déjà mentionnée ? Car en écrivant que le livre de l'entrée définissait des normes d'interprétation de l'entrée elle-même, qu'il en divulguait des règles de déchiffrement, qu'il était, comme nous l'avons déjà dit, la « version officielle d'une fête du pouvoir », **Christian Jouhaud** n'a-t-il pas lui-même fourni une grille de lecture, un code d'interprétation de la relation ? Appliquer cette grille à des relations autres que les *Eloges et Discours* de **T.B. Machaud** pour l'entrée parisienne du 23 décembre 1628³⁹, qui marqua le retour victorieux de **Louis XIII** dans sa capitale après la reddition de **La Rochelle**, reviendrait à encoder la réception d'un texte spécifique dans le genre lui-même.

Or, dans le cas du moins des entrées aixoise, arlésienne et marseillaise de l'automne 1622, la relation est plus qu'une « version officielle » d'une fête du pouvoir. Elle est aussi et peut-être plus encore un geste d'affirmation de l'identité provençale, un geste d'auto-valorisation de la ville et de la province, qui fait passer au second plan l'éloge obligé du roi. Non content de rapporter systématiquement cet éloge aux vertus et aux hauts faits des grands personnages de l'histoire de la **Provence**, **Chasteuil** se livre aussi dans sa relation de l'entrée aixoise à un long panégyrique de la culture provençale, qu'il estime d'autant plus nécessaire que le théâtre de verdure où un troubadour devait s'adresser au roi en provençal n'a pu être érigé, faute de temps. Certes il est de tradition que la ville—et la province—se célèbrent en célébrant la monarchie, ne serait-ce que pour montrer qu'elles sont un lieu idéal de visite pour le roi⁴⁰. Mais ce qui n'est bien souvent qu'un simple lieu commun de la célébration prend ici une tout autre résonance. En effet, à l'heure où l'usage du français progresse à **Aix**, comme à **Marseille**, la relation de **Chasteuil** se présente comme une défense et illustration de la langue provençale, présentée comme langue de culture, à cent lieues de ce parler, de ce « langage », avec ses relents d'analphabétisme, qu'**Héroard**, le médecin de **Louis XIII**, rapporte dans son *Journal* avoir entendu à **Arles**⁴¹. Langue mère des idiomes méditerranéens, composés de ses « dépouilles », le provençal a été la langue dans laquelle les plus grands seigneurs des siècles passés ont composé des vers. Aussi **Chasteuil** peut-il à bon droit affirmer que

c'est des ruines de [leurs] ouvrages superbes, que la France, l'Italie, & l'Espagne ont si glorieusement élevé des Temples aux Muses⁴².

Face aux efforts du gouvernement central pour intégrer politiquement comme culturellement la province, l'érudit aixois détourne le sens habituellement reconnu à la relation officielle pour en faire un panégyrique de la ville d'Aix et de la Provence, dans laquelle il voit le véritable berceau de la Renaissance des Muses en Europe au XII^e siècle, même s'il est obligé de reconnaître qu'elle a depuis perdu toute hégémonie culturelle. D'autre part, en exaltant le particularisme culturel de la province, comme en rappelant, par ailleurs, la tendance au « séparatisme » de Marseille, ne fait-il pas apparaître des lignes de fracture dans le bel édifice d'union et d'unité que l'entrée elle-même comme rite cherche à montrer, mettant ainsi en désaccord le sens politique voulu par le pouvoir de l'entrée royale et celui construit par sa lecture dans le livre même de l'entrée? Entre les lignes de son *Discours*, Chasteuil affiche une fierté locale et un régionalisme qui non seulement occultent le sens monarchique de l'entrée pour en lui superposer un autre, mais battent aussi en brèche l'œuvre même d'unification du royaume dans la mesure où exprimer des particularismes, c'est déjà leur donner corps.

Conclusion

La recherche du sens montre ainsi que l'interprétation des relations d'entrées royales est le plus souvent prédéterminée par l'existence de ce que Friedrich Jameson appelle un « *particular interpretive master code* »⁴³, qui n'est autre que celui que notre culture et nos habitudes de pensée imposent à la lecture de ces types de texte et qui est lui-même déterminé par les présupposés du genre auquel ils appartiennent et notamment par ce que nous croyons savoir de leur finalité d'origine. En effet, nous n'abordons jamais directement les textes, mais toujours soit au travers de couches d'interprétations préexistantes, soit, dans le cas de textes « neufs », par le biais des habitudes de lecture et des catégories développées par ces traditions interprétatives dont nous avons hérité. En ce sens tout texte est « toujours déjà lu »⁴⁴. L'interpréter revient à en faire une lecture essentiellement allégorique qui le reconstruit en fonction du *master code* adopté.

Une mise en contexte des relations s'impose alors comme seul moyen de faire la part de ce méta-commentaire qui s'interpose entre le lecteur et le texte lu et fait écran à la compréhension du sens voulu par le scripteur, qu'il convient toutefois de distinguer du sens lui-même de l'événement raconté. Aussi l'interprétation est-elle, autant que la construction d'un sens, l'établissement d'un réseau d'analogies et de rapports qui nous permet non seulement de comprendre ce sens, du moins en partie, mais aussi, grâce à cette mise en contexte, d'en percevoir la valeur et la pertinence. Car ce qui change c'est en définitive moins le sens en lui-même que la signification⁴⁵ que donnent au livre de l'entrée comme à l'entrée elle-même, concepteur, scripteur, acteurs, spectateurs et lecteurs, passés et présents. C'est dans ce double mouvement que se situe l'interprétation, dans un va-et-vient entre des interprétations diverses et parfois contradictoires, mais qui témoignent toutes en définitive d'une insaisissabilité du sens.

Marie-Claude Canova-Green
Goldsmiths, University of London

Bibliography

- Sources

- Chasteuil, Jean Gallaup de. *Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix à l'heureuse arrivée de tres-Chrestien, tres-Grand, & tres-Juste Monarque Louys XIII. Roy de France, & de Navarre*. Aix: Jean Tholosan, 1623.
- « Discours abrégé de l'Entrée du Roy Louis 13. En sa ville de Marseille le 8. Novembre 1622. » Ed. Marie-Claude Canova-Green. *XVII^e siècle* 212 (2001): 521-33.
- Grand-Pré, César de. « Ballet du Grand Démogorgon. » Dans *Ballets et mascarades de cour de Henri III à Louis XIV (1581-1652)* [1868-1870], sous la direction de Paul Lacroix, t. 4, 265-76. Genève: Slatkine rpts, 1968.
- Héroard, Jean. *Journal de Jean Héroard*. Ed. Madeleine Foisil. Paris: Fayard, 1989.
- Machaud, T.B. *Eloges et Discours sur la triomphante Reception du Roy en sa Ville de Paris, apres la Reduction de la Rochelle*. Paris: Pierre Rocolet, 1629.
- Matthieu, Pierre. *Les deux plus grandes, plus célèbres et memorables resjouissances de la ville de Lyon : la première pour l'Entrée de tres-grand, tres-chrestien, tres-victorieux Prince, Henry III, Roy de France & de Navarre, la seconde, pour l'heureuse publication de la Paix*. Lyon: Thibaud Ancelin, 1598.
- Ménéstrier, Claude-François. *Des ballets anciens et modernes selon les règles du théâtre*. Paris: René Guignard, 1682.
- Ravat, Jacques. *Récit du Voyage du roi Louis XIII en Provence, de son Pèlerinage à la Sainte-Baume et de son entrée triomphante dans la ville de Marseille*. Paris: V. Garpay & Jourdan, 1880.

Saxy, Pierre. *Entrée de Loys XIII. Roy de France & de Navarre, dans sa ville d'Arles, le vingt-neufiesme Octobre mil six cens vint-deux*. Avignon: Jean Bramereau, 1623.
Le Soleil au signe du Lyon. D'où quelques paralleles sont tirez avec le tres-chrestien, tres-Juste, & tres-Victorieux Monarque Louys XIII. Roy de France & de Navarre en son Entree triomphante dans sa Ville de Lyon. Lyon: J. Jullieron, 1623.

- Études critiques

Bardon, Françoise. *Le Portrait mythologique à la cour de France sous Henri IV et Louis XIII. Mythologie et politique*. Paris: A. & J. Picard, 1974.
Canova-Green, Marie-Claude. « Révolte et imaginaire : le voyage de Louis XIII en Provence (1622). » *XVII^e siècle* 212 (2001): 429-439.
Eagleton, Terry. *Ideology : an Introduction*. London & New York: Verso, 1991.
Fogel, Michèle. *Les Cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au XVIII^e siècles*. Paris: Fayard, 1989.
Fontanier, Pierre. *Les Figures du discours*. Ed. Gérard Genette. Paris: Flammarion, 1977.
Giesey, Ralph E. *Cérémonial et puissance souveraine. France, XV^e-XVII^e siècles*. Tr. Jeannie Carlier. Paris: Armand Colin, 1987.
Hirsch, Eric Donald. *Validity in Interpretation*. New Haven: Yale University Press, 1967.
Hirsch, Eric Donald. *The Aims of Interpretation*. Chicago & London: The University of Chicago Press, 1976.
Jameson, Fredric. *The Political Unconscious. Narrative as a socially symbolic act* [1981]. London & New York: Routledge, 2002.
Jouhaud, Christian. « Imprimer l'événement. La Rochelle à Paris. » Dans *Les Usages de l'imprimé: XVe-XIXe siècle*, sous la direction d'Alain Boureau, Roger Chartier, Marie-Élisabeth Ducreux, Christian Jouhaud et al, 381-438. Paris: Fayard, 1986.
Lardellier, Pascal. *Les Miroirs du paon. Rites et rhétoriques politiques dans la France de l'Ancien Régime*. Paris: Honoré Champion, 2003.
Lévi-Strauss, Claude. *La Pensée sauvage*. Paris: Plon, 1962.
Marin, Louis. « Une mise en signification de l'espace social : manifestation, cortège, défilé, procession. » Dans *De la représentation*, sous la direction d'Alain Cantillon, Giovanni Careri, Danièle Cohn, Pierre-Antoine Fabre et Françoise Marin, 46-61. Paris: Gallimard, 1994.
Mink, Louis O. « The Autonomy of historical understanding. » Dans *Readings in the philosophy of Social Science*, sous la direction de Michael Martin & Lee C. McIntyre, 713-32. Cambridge, Mass., & London: M.I.T. Press, 1994.
Ronzeaud, Pierre. *Peuple et représentations sous Louis XIV*. Aix-en-Provence: Presses de l'Université de Provence, 1088.
Tavernier, Félix-L. « La Porte reale. » *Marseille* 128-129 (1982): 24-29
Vaillancourt, Daniel. « Malaise dans la cérémonie: Marie de Médicis à Marseille. » Dans *Writing Royal Entries in Early Modern Europe*, sous la direction de Marie-Claude Canova-Green & Jean Andrews, 281-302. Turnhout: Brepols, 2013.
Wagner, Marie-France. *Le Roi dans la ville. Anthologie des entrées royales dans les villes françaises de province (1615-1660)*. Paris: Honoré Champion, 2001.
Walsh, William Henry. *Introduction to Philosophy of History*. Westport: Greenwood Press, 1984.
Whewell, William. *Philosophy of the Inductive Sciences, founded upon their History*, 2e éd. London: John W. Parker, 1847.

¹ Eric Donald Hirsch, *Validity in Interpretation*, (New Haven: Yale University Press, 1967), 128.

² « Understanding is silent, interpretation extremely garrulous » (Ibid., 135).

³ Au sens de promouvoir et de légitimer les intérêts d'un groupe socialement ou politiquement dominant (voir Terry Eagleton, *Ideology: an Introduction*, (London & New York: Verso, 1991), 29.

⁴ Claude Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage*, (Paris: Plon, 1962), 340.

⁵ Hirsch, *Validity in Interpretation*, 127.

⁶ Ces cérémonies sont le sacre, les funérailles, l'entrée et le lit de justice. Sur ce sujet, voir Ralph E. Giesey, *Cérémonial et puissance souveraine. France, XV^e-XVII^e siècles*, tr. Jeannie Carlier, (Paris: Armand Colin, 1987).

⁷ Sur le portrait mythologique, voir Françoise Bardon, *Le Portrait mythologique à la cour de France sous Henri IV et Louis XIII. Mythologie et politique*, (Paris: A. & J. Picard, 1974).

⁸ Fontanier définit l'allégorie comme une figure « par laquelle on présente une pensée sous l'image d'une autre pensée, propre à la rendre plus sensible et plus frappante que si elle était présentée directement et sans aucune espèce de voile » (Pierre Fontanier, *Les Figures du discours*, éd. Gérard Genette, (Paris: Flammarion, 1977), 114).

⁹ César de Grand-Pré, *Ballet du Grand Démogorgon*, dans *Ballets et mascarades de cour de Henri III à Louis XIV (1581-1652)*, ed. Paul Lacroix [1868-1870], (Genève: Slatkine rpts, 1968), t. 4, 265-6. C'est moi qui souligne.

¹⁰ Claude-François Ménéstrier, Préface, *Des ballets anciens et modernes selon les règles du théâtre*, (Paris: René Guignard, 1682), sig. eijj.

¹¹ Voir Louis Marin, « Une mise en signification de l'espace social : manifestation, cortège, défilé, procession », dans *De la représentation*, ed. Alain Cantillon, Giovanni Careri, Danièle Cohn, Pierre-Antoine Fabre et Françoise Marin, (Paris: Gallimard, 1994), 46-61.

¹² « Aux lecteurs », *Le Soleil au signe du Lyon. D'où quelques paralleles sont tirez avec le tres-chrestien, tres-Juste, & tres-Victorieux Monarque Louys XIII. Roy de France & de Navarre en son Entree triomphante dans sa Ville de Lyon*, (Lyon: J. Jullieron, 1623), n.p.

¹³ « Vostre commandement, ô grand Roy, qui peut faire oser l'impossible, favorisant à son dessein, chasse ma crainte, & m'en donne l'audace » (Jean Gallap de Chasteuil, « Au Roy » (dédicace de l'auteur), *Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix à l'heureuse arrivée de tres-Chrestien, tres-Grand, & tres-Juste Monarque Louys XIII. Roy de France, & de Navarre*, (Aix: Jean Tholosan, 1623), sig. ô).

¹⁴ « Aux lecteurs », *Le Soleil au signe du Lyon*, n.p.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Christian Jouhaud, « Imprimer l'événement. La Rochelle à Paris », dans *Les Usages de l'imprimé: XVe-XIXe siècle*, ed. Alain Boureau, Roger Chartier, Marie-Élisabeth Ducreux, Christian Jouhaud et al (Paris: Fayard, 1986), 392.

¹⁷ Assimilant l'entrée à un bâtiment, dont « les fables & les emblemes estoient les murailles », l'auteur de la relation de l'entrée arlésienne explique à son lecteur que le livre de l'entrée est « à fin que tu puisses voir à travers ce bastiment, & que tu reconnoisses les liaisons » (Pierre Saxy, « Au lecteur », *Entrée de Loys XIII. Roy de France & de Navarre, dans sa ville d'Arles, le vingt-neufiesme Octobre mil six cens vint-deux*, (Avignon: Jean Bramereau, 1623), n.p.).

¹⁸ Pour Saxy, le discours « parle de la verité » (ibid.).

¹⁹ Aux Lecteurs », *Le Soleil au signe du Lyon*, n.p.

²⁰ Pierre Matthieu « Aux lecteurs », *Les deux plus grandes, plus célèbres et memorables resjouissances de la ville de Lyon : la première pour l'Entrée de tres-grand, tres-chrestien, tres-victorieux Prince, Henry III, Roy de France & de Navarre, la seconde, pour l'heureuse publication de la Paix*, (Lyon: Thibaud Ancelin, 1598), n.p.

²¹ Ibid.

²² Saxy, *Entrée de Loys XIII*, 14, 67. Ces manifestations de joie débordante sont, pendant toute la période, une constante de la représentation du peuple, dont Pierre Ronzeaud a souligné la foi enfantine et la capacité d'émerveillement devant le spectacle. (Voir *Peuple et représentations sous le règne de Louis XIV*, (Aix-en-Provence: Presses de l'Université de Provence, 1988), 128-140).

²³ *Discours abrégé de l'Entrée du Roy Louis 13. En sa ville de Marseille le 8. Novembre 1622*, ed. Marie-Claude Canova-Green, dans *XVII^e siècle* 212 (2001): 528, 523, 526.

²⁴ Ibid., 528.

²⁵ Ainsi, sous la dictature de Casaulx, Marseille était devenue république indépendante en 1591 et avait même cherché l'appui de l'Espagne, quelques années plus tard (pour plus de détails, je me permets de renvoyer à mon propre article « Révolte et imaginaire : le voyage de Louis XIII en Provence (1622) », dans *XVII^e siècle* 212 (2001): 429-439).

²⁶ Cela va d'une allusion à la fondation de la ville d'Aix par Sexte « pour laisser un gouvernail imperieux au Royaume dompté, & pour la paix & l'appuy de Marseille » (*Discours sur les arcs triomphaux*, 10), au rappel à la fois de la prise de Marseille par Alphonse d'Aragon en 1423 à la suite d'une trahison de ses habitants (ibid., 37) et de la dictature de Casaulx, qui voulut livrer la ville aux Espagnols en février 1596 (ibid., 35).

²⁷ Arles en profite, elle, pour rappeler l'humiliation de Nîmes, ville avec laquelle elle entretient des rapports conflictuels depuis les guerres de religion et dont le rayonnement culturel lui fait ombrage (voir Saxy, *Entrée de Loys XIII*, 39).

²⁸ Chasteuil, « Au Roy » (dédicace des consuls de la ville), *Discours sur les arcs triomphaux*, sig. ã 2.

²⁹ Terme emprunté au demeurant à William Whewell (*Philosophy of the Inductive Sciences, founded upon their History*, 2^e éd., (London: John W. Parker, 1847), t. 2, 46), qui appelle *colligation* l'opération mentale consistant à rassembler un certain nombre de faits empiriques en leur surimposant un concept qui les unit et les rend capables d'être exprimés par une loi générale. C'est ce concept qui fournit le « true bond of unity by which the phenomena are held together ».

³⁰ « the procedure of explaining an event by tracing its intrinsic relations to other events and locating it in its appropriate historical context » (William Henry Walsh, *Introduction to Philosophy of History*, (Westport: Greenwood Press, 1984), 59, dans Louis O.

Mink, « The Autonomy of historical understanding », dans *Readings in the philosophy of Social Science*, ed. Michael Martin & Lee C. McIntyre (Cambridge, Mass., & London: M.I.T. Press, 1994), 719.

³¹ Daniel Vaillancourt, « Malaise dans la cérémonie: Marie de Médicis à Marseille », dans *Writing Royal Entries in Early Modern Europe*, ed. Marie-Claude Canova-Green & Jean Andrews, (Turnhout: Brepols, 2013), 281-302.

³² « La violence des vents, & la traite que le Roy avoit faicte, furent cause que contre la forme observée ailleurs, le Roy remit son entrée au lendemain », Saxy, *Entrée du Roy Loys XIII*, 5.

³³ Pascal Lardellier, *Les Miroirs du paon. Rites et rhétoriques politiques dans la France de l'Ancien Régime*, (Paris: Honoré Champion, 2003), 310.

³⁴ Cité dans Félix-L. Tavernier, « La Porte reale », *Marseille* 128-129 (1982): 24-29.

³⁵ Jacques Ravat, *Récit du Voyage du roi Louis XIII en Provence, de son Pèlerinage à la Sainte-Baume et de son entrée triomphante dans la ville de Marseille*, (Paris: V. Garpy & Jourdan, 1880), 17.

³⁶ Jouhaud, « Imprimer l'événement », 392.

³⁷ « Aux Lecteurs », *Le Soleil au signe du Lyon*, n.p.

³⁸ Propagande est ici simplement pris au sens de « tout ce dont le pouvoir royal favorise la présentation », sans nécessairement créditer la monarchie d'« une conscience claire de ce qu'elle fait, de ce qu'elle croit, voire même à jouer résolument sur une coupure entre ce qu'elle croit et ce qu'elle veut faire croire » (Michèle Fogel, *Les Cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au XVIII^e siècles*, (Paris: Fayard, 1989), 15).

³⁹ T.B. Machaud, *Eloges et Discours sur la triomphante Reception du Roy en sa Ville de Paris, apres la Reduction de la Rochelle*, (Paris: Pierre Rocolet, 1629).

⁴⁰ Sur ce sujet voir Marie-France Wagner, *Le Roi dans la ville. Anthologie des entrées royales dans les villes françaises de province (1615-1660)*, (Paris: Honoré Champion, 2001). Est-ce parce que la cérémonie de l'entrée royale permet encore à trop de voix de résonner que le régime de Louis XIV y mettra fin?

⁴¹ « le peuple crioit [ses vivats] en son langage » (Jean Héroard, *Journal de Jean Héroard*, sous la direction de Madeleine Foisil, (Paris: Fayard, 1989), t. 2, 2862).

⁴² Chasteuil, *Discours sur les arcs triomphaux*, p. 18.

⁴³ Fredric Jameson, Preface, *The Political Unconscious. Narrative as a socially symbolic act* [1981], (London & New York: Routledge, 2002), p. X.

⁴⁴ Ibid., p. IX.

⁴⁵ Hirsch, *Validity in Interpretation*, 8. Voir aussi du même auteur *The Aims of interpretation*, (Chicago & London: The University of Chicago Press, 1976), 2-3, 79-80, 146.